

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 décembre 2025

Carpentras décroche sa troisième fleur



Déjà distinguée depuis près de trente ans, Carpentras franchit une nouvelle étape en obtenant, en ce mois de décembre, la troisième fleur du Label Villes et Villages Fleuris. Une reconnaissance exigeante qui vient saluer une politique de cadre de vie durable, portée sur le long terme par la collectivité, ses agents et ses habitants.

Labellisée deux fleurs depuis 1996, Carpentras s'est engagée début 2025 dans le processus classique de renouvellement de sa distinction, mené tous les deux ans en lien avec l'organisme national du label et le comité régional de tourisme de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Mais au-delà du simple maintien, la municipalité a choisi de relever le niveau d'exigence en sollicitant l'évaluation pour l'obtention d'une troisième fleur.

Faire savoir

Un dossier de candidature complet, présenté sous forme de livret et entièrement conçu en interne par les

Ecrit par Mireille Hurlin le 24 décembre 2025

services municipaux, a été déposé en juin 2025. Remis au jury lors de sa visite du 20 juin, le document a misé sur la cohérence d'un projet de ville construit dans le temps, doté d'espaces végétaux reliés tel un fil conducteur de l'aménagement urbain.

Plus qu'un fleurissement, une démarche globale

Attribué à moins d'un quart des communes labellisées en France, le niveau 'trois fleurs' distingue les collectivités qui dépassent la seule qualité esthétique de leurs plantations. Le Label Villes et Villages Fleuris évalue en effet une approche tenant compte de la gestion raisonnée de l'eau, du choix d'essences adaptées au climat, de la réduction des intrants phytosanitaires, des continuités écologiques, et aussi de l'intégration paysagère des espaces publics et implication citoyenne. À Carpentras, chaque massif, alignement d'arbres, espace vert traduit le travail quotidien des équipes municipales, mais aussi une vision partagée de la ville, dans un contexte marqué par le changement climatique et la nécessaire adaptation des territoires, la végétalisation devient également un facteur d'attractivité.

Un label remarqué du point de vue du territoire

Le label, créé en 1959, est en fait un outil de valorisation territoriale. Il participe à l'image des communes, œuvre à leur attractivité touristique et résidentielle, et accompagne les politiques publiques en faveur de la biodiversité et du bien-être des habitants. L'obtention de la troisième fleur couronne des années d'efforts continus et consacre une démarche ancrée dans le temps, fondée sur la constance, la technicité et l'engagement collectif, loin d'une logique d'affichage ponctuel. Avec cette troisième fleur, Carpentras marque son attention à environnement et à la qualité de vie de ses habitants.

En savoir plus ?

En France, près de 4 700 communes sont aujourd'hui labellisées Villes et Villages Fleuris. Parmi elles, seules 287 ont atteint le niveau maximal des quatre fleurs, qui distingue l'excellence à l'échelle nationale. Le Vaucluse compte pour sa part environ 31 communes labellisées. Plusieurs affichent trois fleurs, à l'image de Carpentras, Pernes-les-Fontaines, Vaison-la-Romaine ou Le Thor, tandis qu'Orange est distinguée par une fleur. Le label repose sur quatre niveaux de reconnaissance : une fleur marque l'engagement initial en faveur du cadre de vie ; deux fleurs saluent la cohérence et la régularité des aménagements paysagers ; trois fleurs récompensent une politique globale, durable et structurée ; quatre fleurs, enfin, consacrent l'excellence à l'échelle nationale.

Mireille Hurlin